

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 02.07.2022	Heure 16h50	Numéro 22.183	Département(s) DDTE
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Cloé Dutoit

Titre : Spécisme : quelles pistes pour sortir d'une société maltraitante ?

Contenu :

Dénoncée depuis l'Antiquité, la discrimination envers les autres animaux est devenue un enjeu sociétal majeur. Le spécisme génère en effet de sérieux problèmes d'ordre éthique, sanitaire, écologique, social, économique ou financier. Il banalise et légitime la violence quotidienne envers des individus dont la sentience, les intérêts et les besoins fondamentaux, ainsi que les capacités sociales et cognitives, scientifiquement reconnus, sont souvent négligés et/ou niés.

En outre, le spécisme a des conséquences directes sur le dérèglement climatique. Les expert-e-s du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont formels : on ne parviendra pas à relever le défi climatique sans limiter drastiquement notre production et notre consommation de produits d'origine animale.

Le Conseil d'État est dès lors prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quelle est aujourd'hui la position du Conseil d'État face au défi qu'est le spécisme ?
2. Souhaite-il l'intégrer comme un axe important de sa politique publique ?
3. Le Conseil d'État estime-t-il que le spécisme est l'un des facteurs de la hausse du prix des denrées alimentaires, respectivement qu'une alimentation réorientée vers un régime davantage végétal permettrait de limiter la hausse du prix des denrées alimentaires et de mieux partager les ressources alimentaires entre humains, mais aussi avec le reste de la biosphère ?
4. Quelles pistes et mesures envisage-t-il pour lutter contre les problèmes décrits ci-dessus et évoluer vers une société consciente des problèmes induits par le spécisme ?

Développement :

Le spécisme est une discrimination à l'égard des animaux n'appartenant pas à notre espèce, considérés comme des êtres inférieurs pouvant être exploités, commercialisés et tués pour notre consommation et nos intérêts. Cette vision a favorisé le développement d'une société anthropocentrée, où des centaines de milliards d'animaux sont maltraités et abattus chaque année dans le monde.

Si la consommation de viande semble diminuer quelque peu en Suisse, le nombre d'animaux abattus augmente, plus particulièrement en raison de la forte demande en volaille.

Chaque année en Suisse, ce sont au moins 86 millions d'animaux – sans compter les poissons – qui sont abattus¹. Dans le canton de Neuchâtel, l'abattoir des Ponts-de-Martel abat ainsi chaque année plus de 10'000 animaux voués à la consommation, sans compter la chair animale importée.

En août 2021, lors du débat sur la modernisation des fromageries, le Conseil d'État nous avait indiqué que le cheptel, tant bovin que porcin, était en diminution. Il est dès lors étonnant de constater que l'abattoir des Ponts-de-Martel abat chaque année plus d'animaux : plus de 1'000 animaux supplémentaires abattus depuis l'année 2015.

La maltraitance animale n'est jamais une priorité. Or, à l'instar du Covid-19, les dernières grandes zoonoses mortelles ont toutes émergé dans un contexte d'exploitation et de maltraitance animales, surtout à des fins alimentaires humaines.

Le phénomène s'accélère et menace la santé publique et l'économie. Or, consommer des produits d'origine animale n'est pas nécessaire et leur (sur)consommation cause d'importantes maladies et menace la santé publique.

Leur production génère, quant à elle, de grandes quantités de gaz à effet de serre, a une empreinte hydrique élevée et pollue considérablement notre environnement, ce alors que des tonnes de viande sont par ailleurs gaspillées chaque année. Elle concurrence par ailleurs directement l'alimentation humaine : comment est-il encore

possible au XXI^e siècle que plus de 70 milliards d'animaux d'élevage soient nourris et abattus chaque année, alors que des centaines de millions d'êtres humains souffrent de la faim ?

En Suisse, des dizaines de millions d'animaux sont nourris au détriment de la population. Le Conseil fédéral lui-même reconnaît que « *pour produire une calorie animale, il faut plusieurs calories végétales sous forme de fourrage. Pour relever le taux d'auto-apvisionnement, il faudrait donc introduire directement dans l'alimentation humaine une plus grande quantité de calories végétales qui se prêtent à la consommation humaine. Or, un régime alimentaire moins carné, privilégiant les produits d'origine végétale va également dans le sens des recommandations nutritionnelles de la Confédération. Actuellement, plus de la moitié des terres arables sont utilisées pour produire du fourrage en Suisse* » (<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20204161>).

Tous ces problèmes engendrent des coûts faramineux supportés par l'État et les citoyen-ne-s, de telle sorte qu'il est important que le Conseil d'État se positionne sur ce sujet.

¹<https://www.20min.ch/fr/story/une-evolution-dramatiquement-negative-de-la-viande-labellisee-741945219597>

Souhait d'une réponse écrite : OUI

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Cloé Dutoit

Autres signataires (prénom, nom) :

Lionel Rieder

Juliette Grimm

Patrick Erard

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Cécile Guinand

Richard Gigon

Eleanor Pescante

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Marie-France Vaucher

Marc Fatton

Monique Erard